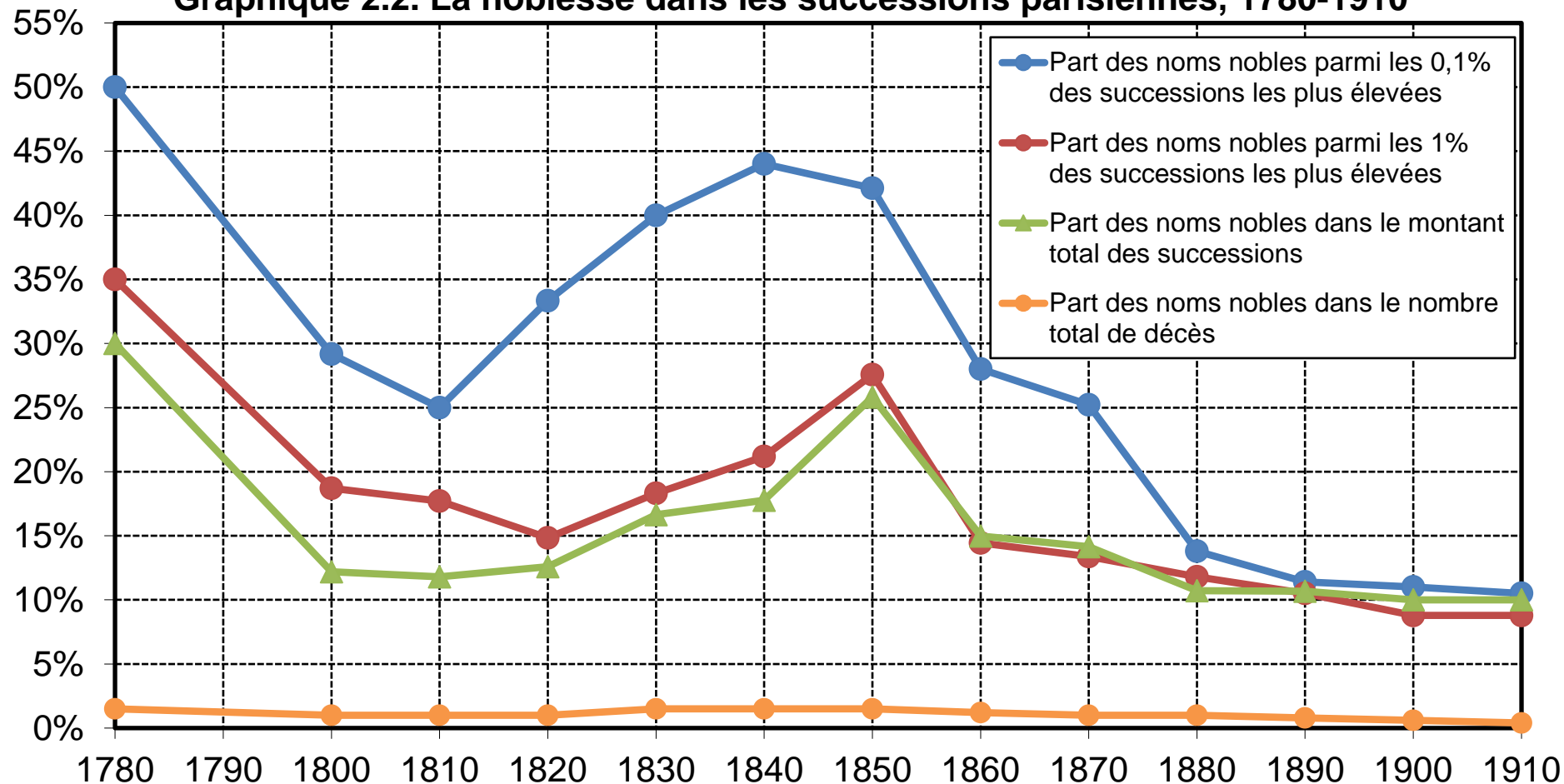


Graphique 2.2. La noblesse dans les successions parisiennes, 1780-1910



Lecture. La part des noms nobles parmi les 0,1% des successions parisiennes les plus élevées est passée de 50% à 25% entre 1780 et 1810, avant de remonter autour 40-45% pendant la période des monarchies censitaires (1815-1848), puis de s'abaisser autour de 10% à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle. Par comparaison, les noms nobles ont toujours représenté moins de 2% du nombre total des décès entre 1780 et 1910. Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/ideologie.